



# Le journal des chantiers

Juin 2026



**Chère Madame,  
Cher Monsieur,**

Ce 2<sup>e</sup> numéro du Journal des Chantiers nous donne l'opportunité de mettre en lumière certains projets en paroisse, qui grâce à vos dons, sont entrepris en vue de soutenir la mission d'accueil et de service de l'Église en Haute-Savoie.

Le diocèse d'Annecy dispose d'un important patrimoine de bâtiments (maisons ou salles paroissiales, locaux d'aumônerie, 16 églises construites après 1905) que nous devons entretenir.

Les besoins sont importants et de nombreuses paroisses sont concernées. Selon les montants qui doivent être mobilisés, certaines paroisses assurent le financement des travaux par leurs propres moyens, d'autres font appel au diocèse pour les aider, toutes sont invitées à solliciter des donateurs qui répondent généreusement aux appels lancés.

Que tous les acteurs qui contribuent à mener à bien ces chantiers (curés de paroisse, bénévoles des conseils économiques et de la communication, donateurs) soient ici vivement remerciés.

## Rénovation de la maison paroissiale à Saint-Julien-en-Genevois Paroisse Saints-Pierre et Paul



Le rez-de-chaussée de la Maison paroissiale située à St-Julien-en-Genevois accuse le passage du temps et nécessite aujourd'hui d'importants travaux de modernisation. Objectifs : améliorer la fonctionnalité des espaces et l'accueil des visiteurs, rénover les deux logements destinés aux prêtres et en garantir la dimension privée, effectuer différentes mises aux normes électriques, créer des bureaux, mettre en place un réseau informatique, refaire l'isolation.

*"Cette rénovation n'est pas seulement un projet matériel"* souligne le père Viju Mathew, curé de la paroisse, *"elle est un signe d'espérance et d'engagement. Nous voulons que cette maison demeure un espace accueillant pour tous, où l'on vient prier, se rencontrer, se former, se soutenir et bâtir ensemble l'Église vivante"*. Les travaux débuteront à l'été, pour une durée de six à huit mois.

Le coût des travaux est estimé à 700 000 € et sera supporté en partie par la paroisse, en partie par le diocèse et complété par une souscription auprès des paroissiens.



**Budget : 700 000€**  
**Montant collecté**  
**au 31/05 : 9 300 €**

**Soutenir le projet**



**Raphaël de Rugy**

**ÉCONOME DIOCÉSAIN**

## Aménagement d'une nouvelle maison paroissiale à Abondance Paroisse Saint-Maurice en Vallée d'Abondance

Dans le cadre de la restructuration et de la mise en valeur de l'abbaye d'Abondance par la commune, la paroisse doit quitter l'actuel presbytère situé dans une aile des bâtiments de l'abbaye. Avec l'aide de la mairie, un lieu a pu être identifié aux abords immédiats de l'église : une ancienne pension de famille. La paroisse souhaite un espace ouvert, chaleureux, fonctionnel, pour accueillir les jeunes, les familles, les groupes, les touristes et tous ceux qui cherchent Dieu. Un lieu missionnaire pour aujourd'hui et pour demain ! D'importants travaux de mise aux normes, de restauration et de mise en valeur du bâtiment sont nécessaires. Le chantier a débuté en janvier 2026 par une messe et une bénédiction, à laquelle toutes les entreprises et leurs salariés ont été conviées. *"Dans la vallée, nous avons la chance d'avoir des entreprises compétentes, bien-disantes sur le plan financier et désireuses de travailler sur ce chantier. C'est toute la paroisse qui construit sa propre maison"* s'enthousiasme le père Nicodème Ferré, curé de la paroisse.

Le coût du projet s'élève à 1,5 million d'euros. La paroisse et le diocèse apportent 500 000 euros chacun et une souscription a été ouverte auprès de particuliers et de mécènes. Outre l'équipe travaux, plusieurs personnes se sont donc mobilisées pour trouver des ressources et relayer largement l'appel aux dons.



**Soutenir le projet**



**Budget : 1,5 M€**  
**Montant collecté**  
**au 31/05 : 80 142 €**



### MESSE POUR LES DONATEURS

Mgr Yves Le Saux célébrera une messe d'action de grâce et d'intercession le samedi 28 novembre à 18h à la Basilique de la Visitation (Annecy) pour tous les donateurs et les bienfaiteurs du diocèse. Ce sera l'occasion pour lui de remercier tous les donateurs pour le soutien généreux qu'ils apportent à la vie de l'Église de Haute-Savoie et du Val d'Arly.

Dans la joie de vous y retrouver, nous comptons sur votre présence.



## Rénovation de la toiture d'une salle paroissiale

### Paroisse Sainte-Thérèse en Annecy

Une inspection du toit de la salle paroissiale, située à côté de l'église Saint-Louis de Novel a permis d'identifier des fragilités et défaillances susceptibles d'entraîner d'importants dégâts pour la toiture et le bâtiment.

Une intervention préventive a permis de consolider le toit et notamment d'en parfaire l'étanchéité.

Cette maison paroissiale est un lieu d'accueil des fidèles dans le quartier de Novel. Elle abrite également l'opération "Hébergement d'urgence" qui, chaque hiver, accueille pour la nuit une quarantaine de sans domicile fixe. Une partie du bâtiment fait également l'objet d'un bail commercial pour une salle de sports.



**Coût de l'opération : 80 000 €, financée à part égale par la caisse de solidarité et la paroisse.**



#### Caisse de solidarité

Si des paroisses disposent d'un excédent de trésorerie, celui-ci peut être confié au diocèse qui en assure la gestion prudente en privilégiant les placements à gestion responsable selon des critères ISR (Investissement Socialement Responsable) ou ESG (Environnement, Social, Gouvernance) ou des placements à gestion éthique chrétienne.

Les intérêts générés sont ensuite reversés aux paroisses, proportionnellement aux montants confiés. Une partie permet également d'alimenter une caisse de solidarité, destinée à aider les paroisses sans moyen important en cas de dépenses imprévues.

Ce système permet ainsi de conjuguer bonne gestion, juste rémunération et solidarité entre paroisses.

## Construction d'une nouvelle chapelle

### Plateau de Solaison - Paroisse Saint-Bruno en vallée d'Arve

Janvier 2020 : un incendie détruit entièrement la chapelle située sur le plateau de Solaison, au-dessus de Brison. Le projet d'une reconstruction est lancé, porté par une association qui s'est créée en lien avec l'Association diocésaine d'Annecy. Les travaux ont démarré en 2022 et tout au long du chantier, des bénévoles ont très concrètement participé à la construction (pose de placo, de lambris, de carrelage, etc...). La cérémonie de dédicace de la chapelle Sainte-Marie de Solaison a eu lieu en juillet 2025, en présence de Mgr Yves Le Saux. Le projet dans son ensemble a été au cœur d'un élan fédérateur, "il a resserré des liens, nourri l'esprit de cohésion et d'entraide et perpétué des valeurs que nous partageons" a souligné la présidente de l'association.

La somme versée par l'assurance et la vente du terrain sur lequel était située l'ancienne chapelle ont permis de financer les dépenses de construction "hors d'eau et hors d'air". Un appel aux dons a également été lancé qui a permis de couvrir les dépenses restantes, en particulier grâce à deux dons importants réalisés par des industriels de la vallée.



## Les projets qui ont été menés à bien en 2025-2026 :

Les travaux dans l'église Sainte-Bernadette et les salles paroissiales de la paroisse du Christ Ressuscité sont terminés, mais la souscription est toujours ouverte ! A fin mai, plus de 241 000 € ont été collectés.

L'appel aux dons lancé par la paroisse Sainte-Jeanne de Chantal pour la sonorisation de l'église Saint-Maurice a permis de collecter 24 000 €.

Poursuite des travaux de mise aux normes dans les ERP (établissements recevant du public).

## Les projets à venir :

### D'importants projets de rénovation

- La rénovation de l'abri du pèlerin dans le sanctuaire diocésain de la Bénite Fontaine
- La construction d'une chapelle et de salles d'accueil de groupes sur le site de la Fraternité Eucharistein à Saint-Jeoire

### Des mises aux normes

- Poursuite des travaux dans les ERP
- Église Notre Dame de Toute Grâce, au Plateau d'Assy



*"Préserver et restaurer le patrimoine religieux dont nous sommes les héritiers, c'est contribuer à nourrir la dimension transcendante qui habite tout homme".*

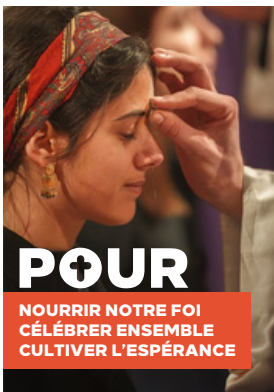
Mgr Yves Le Saux, évêque d'Annecy

## Comment soutenir l'activité du diocèse ?

### ➤ En faisant un don

- Aux souscriptions ouvertes pour financer des projets spécifiques.
- Au Denier de l'Église, pour assurer le traitement des prêtres et de rémunérer le personnel laïc des services ou en mission dans les différentes pastorales.

[don.diocese-annecy.fr](http://don.diocese-annecy.fr)



Votre don est déductible : Si vous êtes imposable, vous avez la possibilité de déduire de votre impôt sur le revenu 66% du montant de votre don (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Par exemple, un don de 100€ vous revient à 34 € seulement après déduction fiscale.

**Pour tout renseignement ou demande d'informations, contactez le service Denier : 04 50 52 37 18 ou [denier@diocese-annecy.fr](mailto:denier@diocese-annecy.fr)**

### ➤ En faisant un legs, une donation, en souscrivant une assurance-vie au profit de l'Église :

Le **LEGS** donne la possibilité de transmettre par testament tout ou partie de vos biens à l'Association Diocésaine d'Annecy après votre décès ou celui de votre conjoint survivant.

LA **DONATION** se fait de votre vivant et doit faire l'objet d'un acte notarié. Elle vous permet de transmettre également une somme d'argent, un bien mobilier ou un bien immobilier à l'Association Diocésaine d'Annecy.

L'**ASSURANCE-VIE** est un contrat d'épargne qui vous permet de reverser un capital ou une rente au diocèse si vous l'avez déclaré comme bénéficiaire.

**Pour tout renseignement ou demande d'informations, contactez le service Legs : 04 50 52 37 28 ou [legs@diocese-annecy.fr](mailto:legs@diocese-annecy.fr)**